

L'accréditation en bref

L'accréditation est la **reconnaissance formelle**, par un organisme accréditeur, de la compétence et de l'impartialité d'un organisme d'évaluation de la conformité (OEC) pour réaliser des prestations spécifiques d'évaluation de la conformité.

L'accréditation a pour objet d'attester que des organismes sont techniquement capables de réaliser les prestations suivantes :

- Les analyses, étalonnages ou essais ;
- Les inspections ;
- Les certifications de produits, services, systèmes de management ou de personne.

Avantage d'une accréditation reconnue à l'internationale

Une accréditation reconnue à l'international révèle plusieurs avantages à savoir :

- Accéder plus facilement aux marchés étrangers ;
- Réduire les coûts liés aux transactions commerciales ;
- Améliorer le transfert de technologie et augmenter les investissements ;
- Favoriser l'intégration des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Qui délivre l'accréditation au Maroc ?

A l'échelle nationale, l'accréditation est délivrée par le **Service Marocain de l'Accréditation** « SEMAC », relevant du Ministère de L'industrie, de L'investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique.

Ils ont fait confiance à l'accréditation SEMAC

Actuellement, le SEMAC accrédite les organismes d'évaluation de la conformité suivants :

- *Les laboratoires d'essais et d'analyses selon NM ISO/CEI 17025 ;*
- *Les laboratoires d'étalonnage selon NM ISO/CEI 17025*
- *Les laboratoires d'analyses de biologie médicale selon NM ISO 15189 ;*
- *Les organismes d'inspection selon NM ISO/CEI 17020*
- *Les organismes certificateurs des systèmes de management selon NM ISO/CEI 17021-1.*

Depuis sa création en 2001, plus 170 accréditations dans les programmes précités, dont l'accréditation de 140 OEC est en vigueur.

Ces programmes viennent d'être élargis à l'accréditation des organismes de certification Halal et des centres de contrôle technique des véhicules

Consulter le système documentaire SEMAC via le lien suivant :

<http://www.mcinet.gov.ma/fr/content/accréditation>

L'accréditation : de la valeur aux chaînes d'approvisionnement

L'accréditation, soutenue par des normes internationalement reconnues, confère de la valeur aux chaînes d'approvisionnement. Les entreprises cherchent à maximiser les bénéfices et à satisfaire les conditions contractuelles, tout en garantissant la conformité des produits aux spécifications techniques.

L'accréditation s'applique à toutes les chaînes sectorielles d'approvisionnement :

- Dispositifs médicaux et de santé ;
- Construction ;
- Energie ;
- Habillement, textiles et jouets ;
- Electronique, informatique et communication,
- Sécurité alimentaire ;
- Approvisionnement en eau ;
- Etc.

Cette accréditation offre une gamme de services qui peut ajouter de la valeur et gérer les risques potentiels dans les chaînes d'approvisionnement à travers l'évaluation de la certification, inspection, essais et étalonnages.

Télécharger la brochure

« L'accréditation : Valeur ajoutée aux chaînes d'approvisionnement »

via le site web du Ministère :

www.mcinet.gov.ma

Programme

- 13:30-14 :00** Accueil des participants.
- 14:00-14 :05** Allocution d'ouverture du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique.
- 14 :05-14 :15** Projection du film accréditation.
- 14:15-15 :30** *Panel - L'accréditation, valeur ajoutée aux chaînes d'approvisionnement*
- Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique- *L'accréditation, levier d'assurance de la qualité des prestations de surveillance du marché des produits industriels ;*
 - L'Office National de Sécurité Sanitaire des Aliments- *Le rôle de l'accréditation dans l'assurance de la qualité et de la sécurité des produits rentrant dans les chaînes d'approvisionnements alimentaires ;*
 - L'Institut Marocain de Normalisation- *Accréditation et développement des exportations Halal;*
 - L'Association Marocaine des Laboratoires d'Essais et de Contrôle- *L'accréditation, ticket d'accès aux marchés publics.*
- 15:30 -15:45** Pause-café.
- 15:45-16:00** Allocution de Monsieur le Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique.
- 16:00-16 :45** Remise des attestations d'accréditation aux organismes nouvellement accrédités.
- 16:45-17:15** Remise des trophées aux lauréats du prix national de la qualité.
- 17:15-17:30** Synthèse de clôture.

Direction Générale du Commerce

Direction de la Protection du Consommateur, de
la Surveillance du Marché et de la Qualité

Division d'accréditation



Maroc Accréditation

Téléphone : 05 37 71 51 42

Fax : 05 37 71 17 98

Email : jabbar@mcinet.gov.ma

www.mcinet.gov.ma



Journée Mondiale de l'Accréditation
12^{ème} édition

L'accréditation :
Valeur ajoutée aux chaînes
d'approvisionnement



Casablanca, le 11/07/2019



Maroc Accréditation

